

RELATIONS CANADA - CE

Le Canada entretient d'étroites relations avec la Commission des communautés européennes par le biais de sa mission permanente à Bruxelles. Depuis 1976, la politique canadienne établie qui vise à encourager l'accroissement des liens économiques avec la CE tant dans les secteurs public que privé a été facilitée par un Accord-cadre de coopération commercial et économique entre le Canada et les CE. Dans le cadre de cet Accord, un Comité mixte de coopération, deux sous-comités et plusieurs groupes de travail tiennent régulièrement des réunions pour déterminer les mesures à prendre pour faciliter une plus grande coopération économique. Le Comité de coopération en soi se réunit chaque année au niveau ministériel et il a fourni l'élan politique au programme de travail auquel sont associés les milieux d'affaires tant au Canada qu'en Europe. À la réunion du 17 décembre, à l'instar des deux précédentes, on reverra les activités entreprises depuis la rencontre de 1978 et on conviendra d'un programme de travail pour 1980-1981.

Au nombre des secteurs précis dans lesquels sont poursuivies des activités de coopération industrielle, mentionnons l'aéronautique, la péri-informatique, les produits forestiers (y compris la construction à ossature de bois et les pâtes et papier), les industries du nucléaire et de l'uranium de même que celles des métaux et minéraux (amiante et acier en particulier). La Communauté et le Canada (en consultation avec les provinces) explorent également des possibilités de coopération dans les domaines du transport urbain, de la transformation des aliments, et des soins de santé (y compris l'équipement médical). Les travaux progressent aussi rapidement dans les domaines de l'environnement, de la science et de la technique. Une analyse des échanges commerciaux entre le Canada et les CE depuis 1962 vient tout juste d'être achevée et devrait être publiée sous peu. Elle fournit une évaluation des principaux facteurs et tendances qui ont caractérisé nos échanges avec les CE au cours des dix à quinze dernières années et tire certaines conclusions pour l'avenir. Des ateliers sont également organisés pour s'attaquer directement aux problèmes que rencontrent les hommes d'affaires canadiens et européens lorsqu'ils font des affaires entre eux.

Les relations parlementaires sont un autre domaine où les liens établis viennent compléter les autres activités que nous poursuivons avec les Communautés. Deux événements significatifs pourraient rendre ces relations encore plus précieuses à l'avenir. En premier lieu, il y a les élections européennes directes qui reflètent les diverses tendances et idéologies politiques européennes à la grandeur des Communautés. Des personnalités politiques réputées dirigent les diverses formations politiques: Willy Brandt,